

Mutualisation des savoirs et des expériences entre les acteurs romands de l'accueil de l'enfance

Enjeux pour une cohérence de l'action

Table des matières

1. Renforcement des échanges entre les collectivités locales	3
2. Démarches menées	3
Rencontres avec des collectivités locales	3
Organisation des « Rencontres en ligne Pro Enfance »	3
3. Enjeux identifiés	4
Coordination et rôle des acteurs	4
Développement de l'offre et croissance des besoins	5
Financement et soutien politique	6
Recrutement, formation et fidélisation du personnel	7
Inclusion et prise en charge des enfants à besoins spécifiques	8
Professionalisation et reconnaissance de l'accueil familial de jour	9
4. Bilan	10

1. Renforcement des échanges entre les collectivités locales

Contexte

Le domaine de l'accueil de l'enfance en Suisse romande demeure largement cloisonné, tant sur le plan institutionnel que professionnel. Les occasions de rencontre et de dialogue entre autorités publiques, structures d'accueil et professionnel·les du terrain demeurent rares ce qui limite le partage d'expériences, freine la diffusion de pratiques innovantes et entrave l'émergence de dynamiques collectives.

Ce morcellement est lié à la complexité du paysage institutionnel suisse. Le principe de subsidiarité implique une répartition des compétences en matière d'accueil de l'enfance entre la Confédération, les cantons et les communes. Les modèles de gouvernances et les cultures institutionnelles varient considérablement d'un canton à l'autre – certains privilégiant une approche centralisée, tandis que d'autres confient un rôle moteur aux communes. Dans un tel contexte, les pratiques doivent s'adapter aux réalités locales : la mutualisation des expertises et des expériences représente une véritable plus-value, car elle permet de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs tout en ajustant les approches aux spécificités de chaque territoire.

La Suisse romande regorge de projets novateurs et de pratiques ambitieuses. Il importe de les identifier, de les rendre visibles, et de les mutualiser. Favoriser les synergies entre acteurs permet de valoriser la créativité locale, de renforcer les compétences collectives et de construire des réponses plus cohérentes aux besoins des enfants et des familles.

Consciente de ces enjeux, Pro Enfance s'est activement mobilisée entre 2022 et 2025 pour recenser des pratiques existantes, identifier les besoins et encourager les échanges entre autorités publiques, structures d'accueil et professionnel·les du terrain. L'objectif : offrir à l'ensemble des acteurs de l'accueil de l'enfance des espaces de rencontre propices au partage d'expériences, qu'il s'agisse de l'accueil de la petite enfance en structure collectif, du parascolaire, de l'accueil familial de jour ou d'offres non ordinaires. Le présent document présente les démarches menées, les enjeux identifiés et dresse un premier bilan de cette expérience. Il s'inscrit dans la suite des démarches et publications menées par Pro Enfance ces dix dernières années, notamment en référence à son texte fondateur « [L'accueil de l'enfance comme pilier d'une politique publique de l'enfance en Suisse – Pour un système cohérent de l'accueil des enfants de 0 à 12 ans](#) ».

2. Démarches menées

Rencontres avec des collectivités locales

Pro Enfance a organisé des rencontres avec des communes, des associations de communes et des réseaux d'accueil issus de l'ensemble des cantons romands, représentant au total 95 communes. Chaque rencontre a été adaptée aux réalités locales. Dans certains cas, les directions de structure d'accueil ou des profils transversaux (par ex. coordinateur·trices à l'inclusion) ont également été conviés, afin de rester connectés au terrain, de faire remonter les besoins et de valoriser les initiatives existantes. Ces échanges visaient à sensibiliser les autorités publiques ; à créer des relais institutionnels et à soutenir les réflexions liées au développement de l'accueil de l'enfance.

Organisation des « Rencontres en ligne Pro Enfance »

Depuis novembre 2022, Pro Enfance organise régulièrement des visioconférences intitulées « Rencontres en ligne Pro Enfance ». Huit éditions ont été proposées chaque année sur le thème de la

gouvernance et de l'inclusion. Ces rencontres constituent un espace structuré d'échanges entre collectivités, professionnel·les et expert·es autour de thématiques concrètes ou de projets liés à l'accueil de l'enfance. Elles s'adressent aux communes, aux cantons, ainsi qu'aux directions de structure d'accueil. D'une durée d'une heure et demie, elles réunissent entre 15 et 40 participant·es selon les thématiques abordées. Chaque séance accueille entre un et quatre intervenant·es dont les regards croisés nourrissent la discussion, tout en laissant une place aux échanges et aux questions. Des articles de synthèse sont rédigés à l'issue chaque rencontre et diffusés sur les canaux de Pro Enfance et de son réseau, permettant ainsi de capitaliser et de partager les éléments clés issus des discussions. Certains d'entre eux sont par ailleurs mis en lumière dans le cadre de ce document.

3. Enjeux identifiés

Les démarches menées par Pro Enfance ont permis d'identifier des enjeux partagés par les acteurs romands. Il en ressort, en filigrane, la nécessité de renforcer la mutualisation des expertises et des pratiques.

Coordination et rôle des acteurs

En Suisse, l'accueil et l'éducation des enfants de 0 à 12 ans impliquent de multiples acteurs, ce qui génère des discontinuités entre les autorités concernées (formation, action sociale, infrastructures). Le système fédéral accentue ces écarts, et le quotidien ainsi que le parcours biographique des enfants se caractérisent par de fréquentes transitions notamment entre la famille, les structures d'accueil et l'école.

Replacer l'enfant au centre de l'action éducative implique une meilleure cohérence des offres et une collaboration renforcée entre les acteurs, notamment à travers :

- une coordination claire entre communes, structures intercommunales et cantons, dont les rôles sont parfois flous ou en tension ;
- une coordination interservices ;
- un accompagnement attentif des transitions vécues par les enfants au quotidien, pensées comme des temps éducatifs structurants et non comme de simples passages logistiques ;
- une coopération interprofessionnelle, dépassant l'échange d'informations, vers des projets partagés, fondés sur une compréhension mutuelle des pratiques professionnelles.

Plusieurs communes développent des projets favorisant la coordination. Leur réussite repose sur une vision, la participation active des parties prenantes, ainsi qu'une connaissance fine des périmètres d'intervention et des objectifs de chacun. Cela nécessite du temps, des espaces de concertation et une personne référente pour assurer le suivi. Ces projets ne requièrent pas nécessairement de moyens financiers importants. L'essentiel réside dans la mobilisation de temps pour la coordination, l'organisation de rencontres et l'accompagnement méthodologique (gestion des étapes, rédaction de rapports, etc.).

Ces initiatives contribuent à des transitions de qualité pour les enfants et favorisent l'émergence d'un langage commun entre professionnel·les. Même si une culture interprofessionnelle reste à construire, une meilleure compréhension des rôles et complémentarités renforce déjà les collaborations, notamment avec l'école¹.

¹ Lire l'article [Favoriser les transitions dans le parcours des enfants entre l'accueil de la petite enfance et l'entrée à l'école](#)

Plusieurs communes soulignent l'importance de pérenniser des lieux de coordination pour mutualiser les ressources, partager les expériences et développer une politique cohérente d'accueil à l'échelle locale. Une approche centrée uniquement sur la conciliation travail-famille reste insuffisante considérant notamment que certaines familles en situation de précarité ou d'isolement n'ont pas accès aux structures d'accueil. Renforcer les collaborations rend les dispositifs davantage lisibles et accessibles au plus grand nombre, facilitant la compréhension du système éducatif et soutenant la participation, au bénéfice du développement de l'enfant. L'accès aux places de socialisation pour les enfants issus de familles vulnérables demeure un enjeu majeur. La recherche montre que leur inclusion au sein de structures d'accueil ordinaires, dès la petite enfance, favorise l'équité des chances, dont l'intégration sociale et la transition vers l'école. Pourtant, ces familles restent souvent en marge, l'accès étant priorisé pour les parents professionnellement actifs ou en formation – ce d'autant plus dans un contexte de pénurie de place et de personnel. Répondre à ces enjeux nécessite d'aborder les politiques de l'enfance et de la famille de manière globale, en cohérence avec les politiques sociales, et de développer des modèles organisationnels et de financement innovant intégrant les différents niveaux de l'État².

Afin de garantir la continuité et la cohérence des offres – de la petite enfance au parascolaire – certaines collectivités locales font le choix d'une coordination étroite des prestations d'accueil de l'enfance, sous la forme de réseaux communaux. Malgré cela, une clarification des responsabilités entre Confédération, cantons et communes demeure un défi majeur pour assurer l'équité sur l'ensemble du territoire³.

Développement de l'offre et croissance des besoins

Les communes constatent une demande croissante de places d'accueil. Malgré le lancement de plusieurs projets pour augmenter les capacités, elles se heurtent à des obstacles structurels : locaux insuffisants ou inadaptés, contraintes réglementaires strictes et lourdeurs administratives. Ces difficultés compliquent l'équilibre entre l'extension de l'offre et le respect des exigences légales, essentielles à la qualité de l'accueil. Dans ce contexte, la planification des besoins et la recherche de locaux constituent des priorités. Un dialogue renforcé entre services communaux (urbanisme, enfance, finances) est nécessaire pour anticiper les évolutions et intégrer les projets d'accueil aux stratégies de développement territorial⁴.

Les communes soulignent l'importance d'adapter l'offre aux besoins réels de la population, ce qui nécessite des données fiables et régulièrement actualisées pour anticiper les dynamiques démographiques et planifier l'ouverture de nouvelles structures. L'absence d'un tel outil peut générer des tensions notamment lorsque la demande dépasse l'offre. Ce d'autant plus que la création d'une structure d'accueil peut prendre plusieurs années, de la planification à l'ouverture.

Certaines communes appellent à une réflexion collective pour l'ensemble des modalités d'accueil : horaires et amplitudes adaptés à la vie des familles, organisation interne, conception des espaces favorisant le bien-être des enfants et des professionnel·les, en questionnant la taille des structures, le niveau sonore ou les conditions de travail.

² Lire l'article [Quelles places de socialisation pour les enfants de familles vulnérables sans péjorer la conciliation vie privée-professionnelle ?](#)

³ Lire l'article [Les réseaux de communes dans l'accueil de l'enfance : organisation des dispositifs et enjeux](#)

⁴ Lire l'article [Développer l'accueil de la petite enfance dans sa commune : comment identifier les besoins et trouver des locaux ? comment articuler les prestations pour répondre plus largement aux besoins des enfants et de leurs familles ?](#)

Assurer un nombre suffisant de places, tout en garantissant qualité et tarifs accessibles, constitue un défi majeur. Pour en renforcer la maîtrise et garantir une meilleure cohérence des prestations, certaines communes choisissent de municipaliser des structures d'accueil, de type associatif, voire de statut à but lucratif, existant sur leur territoire⁵.

Financement et soutien politique

Les acteurs rencontrés soulignent les fortes pressions qu'ils subissent pour justifier l'augmentation des coûts liés à l'accueil de l'enfance, souvent perçus comme un centre de dépenses et non comme un investissement stratégique pour la collectivité. Cette tension est particulièrement marquée à l'échelle intercommunale, où des priorités politiques divergentes compliquent la mise en œuvre de solutions concertées.

Pour soutenir leurs démarches, plusieurs communes expriment le besoin d'outils concrets et de recherches permettant de démontrer le retour sur investissement, tant financier que sociétal (impact de l'accueil de l'enfance sur les recettes fiscales, coût d'une place d'accueil, coûts sociaux sur le long terme, etc.). L'absence de référentiels partagés accentue les tensions entre réalités locales et enjeux globaux, freinant l'élaboration d'une vision commune. Les administrations publiques soulignent également la nécessité de sensibiliser les nouveaux et nouvelles élues aux enjeux de l'accueil de l'enfance dès le début de leur législature.

Si les partenariats public-privé sont parfois envisagés pour soutenir le développement de l'offre, il apparaît néanmoins essentiel de pouvoir s'appuyer sur une vision politique claire, portée par les autorités communales, cantonales et fédérales. Car au-delà du coût immédiat, il convient de reconnaître l'accueil de l'enfance comme une politique publique à part entière, génératrice d'effets positifs à moyen et long terme.

Dans cette optique, les partenariats publics-privés constituent un levier mobilisé par certaines collectivités pour soutenir le développement de l'offre tout en maîtrisant les investissements. Plusieurs formes de collaboration peuvent être envisagées, notamment avec des associations ou fondations responsables de structures d'accueil, des entreprises souhaitant faciliter la conciliation entre vie professionnelle et familiale, ou encore des acteurs immobiliers impliqués dans le développement de nouveaux quartiers. Certaines expériences montrent que ces partenariats gagnent en efficacité lorsqu'ils s'inscrivent dans une gouvernance structurée, reposant sur des règles communes, des standards partagés et des conventions claires entre partenaires. La mise en réseau de structures publiques et privées au sein d'un cadre coordonné permet notamment d'assurer une cohérence en matière de politique tarifaire, de conditions de travail, de processus d'attribution des places et de transparence financière. Elle favorise également la mutualisation des risques, par exemple lorsque des entreprises cofinancent des places utilisées par leur personnel, sans devoir assumer la gestion directe d'une structure⁶.

Par ailleurs, la question de l'accès aux locaux constitue un enjeu stratégique. Des collaborations anticipées avec des sociétés immobilières peuvent faciliter l'intégration de structures d'accueil dans les projets de construction ou de rénovation. En intervenant en amont, les collectivités peuvent négocier des conditions favorables et garantir la disponibilité de surfaces adaptées, contribuant ainsi à sécuriser le développement de l'offre tout en renforçant l'attractivité des quartiers résidentiels.

⁵ Lire l'article [La municipalisation des prestations d'accueil de l'enfance : enjeux et défis](#)

⁶ Lire l'article [Les partenariats publics-privés pour développer l'accueil de l'enfance](#)

Ces démarches illustrent que le financement de l'accueil de l'enfance ne relève pas uniquement d'un arbitrage budgétaire, mais d'une politique d'aménagement du territoire, de développement économique et de cohésion sociale. Elles confirment la nécessité d'un pilotage public fort, capable d'orienter les partenariats vers des objectifs d'intérêt général, tout en assurant la qualité et l'accessibilité des prestations⁷.

Recrutement, formation et fidélisation du personnel

Une majorité de régions rencontrent des difficultés de recrutement, en particulier pour le personnel qualifié de niveau tertiaire. La croissance soutenue du secteur a accru la demande en personnel compétent, tandis que certaines conditions de travail, parfois peu adaptées aux besoins des enfants, alimentent le turnover et les réorientations professionnelles. La pénibilité croissante du métier — liée notamment à l'intensification des exigences parentales, à la complexification des situations, à l'amplitude des horaires et à la forte proportion de postes à temps partiel — fragilise l'attractivité du secteur. Pour y répondre, plusieurs communes mettent en place des stratégies de fidélisation, telles que l'amélioration des conditions de travail, l'octroi de primes ou la mise en place de systèmes de parrainage pour accompagner la prise de poste.

Certains employeurs font part de leur souhait d'adapter la formation initiale et continue aux réalités du terrain, en particulier pour renforcer les compétences liées à l'inclusion des enfants à besoins spécifiques. Le développement de formations interprofessionnelles est perçu comme un levier important pour favoriser une culture commune autour de l'enfant.

Pour relever ces défis, il est indispensable de revaloriser les métiers de l'enfance et d'améliorer les conditions de travail. Les conventions collectives de travail (CCT), présentes dans les cantons de Vaud et de Genève, sont identifiées comme un outil efficace pour valoriser et rendre visibles les métiers de l'enfance, tout en renforçant la reconnaissance de leurs missions socio-éducatives. À Genève, cette visibilité accrue a permis à la population de mieux comprendre les enjeux du secteur⁸.

Une autre réponse aux difficultés de recrutement et à la fidélisation réside dans l'accès à une formation continue adaptée aux réalités du terrain. Dans plusieurs villes romandes, des catalogues de formation existent déjà pour les équipes éducatives et peuvent parfois être ouverts à d'autres communes. Ces formations jouent un rôle clé pour renforcer les compétences des professionnel·les, en particulier pour l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, et pour favoriser l'émergence d'une culture professionnelle commune autour de l'enfant.

Entre 2022 et 2025, Pro Enfance a mené un projet pilote sur la gouvernance de la formation continue en Valais et à Fribourg. Ce projet avait pour objectif de faciliter l'accès à une offre de formation de qualité, adaptée aux parcours des acteurs, tout en renforçant la coordination entre les différents prestataires et en mettant en réseau les acteurs du secteur. Il a notamment permis de développer des outils de visibilité, notamment par la création de plateformes Internet regroupant les formations disponibles. Les groupes de travail constitués dans le cadre du projet ont favorisé l'échange entre communes, employeurs, organes de formation et financeurs, et ont permis d'élaborer une vision commune des priorités et des enjeux. Cette expérience a montré que, malgré la richesse des offres, celles-ci restent souvent hétérogènes et peu coordonnées. L'absence d'espaces d'échange entre prestataires peut entraîner des doublons tout en laissant certains besoins non couverts. La coordination et la mise en réseau apparaissent donc comme des leviers essentiels pour optimiser les

⁷ Lire l'article [Gouvernance des acteurs locaux : quels partenariats pour développer l'accueil de l'enfance dans sa commune ?](#)

⁸ Lire l'article [Convention collective de travail pour l'accueil de l'enfance : atouts et défis](#)

ressources, renforcer la visibilité des formations et soutenir la professionnalisation des équipes. La pérennisation de ces pratiques et outils nécessite un engagement institutionnel et des moyens financiers dédiés, afin de garantir un accès équitable et un impact durable sur le secteur.

Inclusion et prise en charge des enfants à besoins spécifiques

L'accueil des enfants à besoins spécifiques constitue un enjeu central pour l'ensemble des acteurs rencontrés. Plusieurs cantons, communes et réseaux ont créé des postes dédiés à l'inclusion. Dans le canton de Vaud, par exemple, la création de postes de coordinateur-trice à l'inclusion, représente une avancée notable. Adossés à un réseau de structures d'accueil et soutenus par les autorités cantonales, ces postes permettent de mutualiser les ressources, d'outiller les professionnel·les et de renforcer les compétences collectives. L'objectif est d'éviter l'isolement des structures et des familles en favorisant une réponse concertée, décloisonnée et évolutive. Ces dispositifs renforcent l'expertise des équipes et leur capacité à accompagner la diversité des situations rencontrées au quotidien. Une gouvernance partagée, impliquant les communes, les réseaux, les professionnel·les et les services spécialisés, constitue une clé de réussite⁹.

Néanmoins, une majorité des dispositifs restent intégratifs, alors que l'ambition des acteurs est d'atteindre une inclusion réelle. La formation continue et les échanges entre pairs sont essentiels pour développer l'interdisciplinarité, assurer la cohérence des pratiques et pérenniser innovations¹⁰.

À Genève, un référentiel élaboré par le Service de la petite enfance en collaboration avec des équipes universitaires fournit des ressources pour soutenir les pratiques inclusives. Fondé sur les droits de l'enfant et des personnes handicapées, il encourage la transformation des environnements d'accueil plutôt que l'adaptation individuelle, afin de lever les obstacles à la participation. Cette démarche s'appuie sur quatre leviers principaux : rendre les environnements éducatifs accessibles par l'adaptation des espaces, des rythmes et des interactions ; développer un partenariat actif avec les familles pour soutenir le développement de l'enfant et garantir la continuité éducative ; renforcer le leadership des directions pour mobiliser les ressources et cultiver une culture inclusive ; et favoriser la collaboration interprofessionnelle afin de partager les expertises et proposer des réponses concertées¹¹.

Ces leviers reposent sur la concertation, l'observation partagée et le travail en réseau. L'inclusion devient ainsi une transformation progressive des cultures institutionnelles et des pratiques quotidiennes. Elle nécessite une vision commune, des outils adaptés, un vocabulaire partagé et un soutien clair des directions. La formation continue consolide la posture professionnelle, la cohésion des équipes et la collaboration avec les familles. L'inclusion ne peut reposer sur la seule bonne volonté : elle exige une politique institutionnelle claire et des conditions-cadres adaptées, notamment du temps pour la réflexion, l'analyse des pratiques et la collaboration avec les familles.

L'éducation inclusive doit s'inscrire dans l'ensemble du parcours de l'enfant. Une alliance éducative solide avec les parents permet de porter cette vision dans l'école et l'ensemble des dispositifs périscolaires. Concevoir des environnements inclusifs dès la petite enfance constitue ainsi un levier

⁹ Lire l'article [La fonction de coordination à l'inclusion dans le milieu de l'accueil de l'enfance : une innovation vaudoise](#)

¹⁰ Lire l'article [Pratiques inclusives dans l'accueil de l'enfance : défis de la posture professionnelle](#)

¹¹ Lire l'article [Construire les conditions de l'accueil inclusif en structures d'accueil de la petite enfance : un référentiel de pratiques pour accompagner le changement](#)

durable pour favoriser la participation citoyenne de tous les enfants et renforcer la reconnaissance du champ de l'accueil de l'enfance dans son ensemble¹².

L'inclusion implique également l'accès à la culture, au langage et à la participation sociale. L'encouragement précoce du langage dans les structures d'accueil peut réduire les inégalités dès la petite enfance sous réserve de quatre conditions : accessibilité, mixité socioculturelle, intégration dans les interactions quotidiennes et fréquentation régulière d'un accueil collectif¹³. Dans ce cadre, les dispositifs favorisant l'accès aux récits et à la littérature prennent tout leur sens. La recherche montre que la présence et la valorisation de la littérature dans l'environnement du tout-petit est un des facteurs prédictifs du lien qu'il entretiendra par la suite avec l'écrit. Elles soulignent également que la promotion de la lecture a une incidence positive sur le développement du langage. Dans le cadre de l'accueil de l'enfance, les professionnel·les peuvent favoriser l'éveil aux livres et aux récits auprès des enfants et de leurs familles. Des projets favorisant l'accès au récit et à la littérature fleurissent dans différentes régions de Suisse romande afin de sensibiliser les professionnel·les à l'importance de la lecture et de leur mettre à disposition des ouvrages de qualité. C'est notamment le cas des dispositifs « Sept mesures pour la promotion de la lecture », mis en place par le Service de la famille de la Ville de de Neuchâtel, ainsi que le projet « Bibliothèque mobile chez les accueillant·es en milieu familial de jour » porté par le réseau « Enfants Chablais » dans le canton de Vaud¹⁴, ou encore le projet de bibliothèques inclusives développé à Nyon, qui favorise l'éveil au récit, la rencontre interculturelle et l'appropriation de la langue, en lien avec les besoins spécifiques des enfants et les pratiques éducatives des équipes¹⁵.

Professionalisation et reconnaissance de l'accueil familial de jour

L'accueil familial de jour (AFJ) évolue vers une activité professionnelle formalisée, mais souffre encore d'un manque de reconnaissance, de conditions salariales instables et d'une formation insuffisamment standardisée. Dans le canton de Vaud, des initiatives comme le renforcement de la formation des accueillant·es et l'élaboration d'un référentiel de compétences contribuent à structurer davantage ce métier.¹⁶

Pour consolider cette dynamique, il est nécessaire de :

- reconnaître statutairement l'activité d'accueil familial de jour comme un métier à part entière ;
- encourager des synergies entre l'accueil familial et l'accueil collectif afin de mutualiser ressources et pratiques ;
- développer une réflexion commune sur les conditions de travail, la formation et le rôle des réseaux professionnels.

Les expériences de l'AFJ Rhône-Sud (à Genève) et de famiya (à Fribourg) illustrent l'importance des espaces d'échanges formalisés. D'une part, ces dispositifs améliorent la qualité de l'accueil en favorisant une réflexion collective sur les pratiques éducatives. En confrontant leurs expériences et en partageant des outils concrets, les accueillant·es développent une posture plus réflexive et sont mieux armé·es pour répondre aux besoins des enfants. Ils et elles acquièrent une plus grande capacité

¹² Lire l'article [Renforcer l'inclusion dans les structures d'accueil en milieu collectif et familial de jour : la formation au cœur des enjeux de l'accueil de la petite enfance](#)

¹³ Lire l'article [L'encouragement précoce du langage](#)

¹⁴ Lire l'article [La promotion de la lecture dans les structures d'accueil de l'enfance, un outil de prévention et d'encouragement](#)

¹⁵ Lire l'article [Les bibliothèques inclusives de la Ville de Nyon au sein des lieux d'accueil parascolaires](#)

¹⁶ Lire l'article [Formation et valorisation de l'accueil familial de jour : quels leviers pour l'avenir ? Réflexions autour du dispositif vaudois.](#)

d'adaptation et peuvent ajuster leur approche en fonction des retours de leurs pair·es. D'autre part, ces espaces contribuent de manière déterminante à la reconnaissance professionnelle des accueillant·es. En institutionnalisant ces rencontres, les structures de coordination leur accordent un cadre légitime pour échanger, apprendre et faire évoluer leurs pratiques. Ce faisant, elles renforcent le sentiment d'appartenance à une communauté professionnelle et contribuent à la valorisation du métier¹⁷.

4. Bilan

Dans un contexte institutionnel fragmenté et des réalités locales très contrastées, il est crucial de créer des espaces de coordination pérennes, dotés de moyens adaptés. Ces espaces permettent de partager les expériences, valoriser les initiatives locales et construire une vision commune de l'accueil de l'enfance centrée sur les besoins des enfants et des familles. Les démarches de Pro Enfance montrent que des espaces de dialogue structurés, réguliers et ouverts à tous les acteurs (collectivités, structures d'accueil, professionnel·les, services spécialisés) constituent des leviers puissants pour faire émerger des solutions cohérentes, durables et ancrées dans les réalités locales.

Les espaces de dialogue et de coordination soutiennent non seulement la professionnalisation des équipes, mais aussi la continuité éducative, l'inclusion des enfants à besoins spécifiques et la cohérence entre petite enfance, parascolaire et école. Ils favorisent le partage des pratiques innovantes, la mutualisation des ressources et la valorisation des compétences locales. La pérennisation de ces dispositifs, avec des ressources dédiées et une gouvernance claire, est un levier essentiel pour garantir une formation continue accessible et de qualité pour tous les professionnel·les.

En conclusion, les actions pilotes de Pro Enfance confirment qu'une approche concertée, structurée et collaborative est indispensable pour développer un système de formation continue efficace et équitable, capable de soutenir la professionnalisation du secteur et d'améliorer durablement la qualité de l'accueil de l'enfance et son accessibilité. L'institutionnalisation de ces espaces de coordination constitue un facteur clé pour assurer la cohérence, l'innovation et la durabilité des prestations offertes aux enfants et aux familles.

¹⁷ Lire l'article [Favoriser les échanges dans l'accueil familial de jour : atouts et défis](#)